

4.04

(annule décret n° 82.1568)

A R R E T E N° 92.1568

portant inscription des façades et toitures sur
rue et sur cour ainsi que tous les décors
intérieurs de l'immeuble sis 39 rue des Petits-
Champs à PARIS 1er sur l'inventaire
supplémentaire des monuments historiques ;

LE PREFET DE LA REGION D'ILE DE FRANCE
PREFET DE PARIS
CHEVALIER DE LA LEGION D'HONNEUR

- VU la loi du 31 décembre 1913 sur les monuments historiques
notamment l'article 2, modifiée et complétée par les lois des
23 juillet 1927, 27 août 1941, 25 février 1943 et 30 décembre
1966 et les décrets modifiés du 18 mars 1924 et N° 61.428 du
18 avril 1961 ;
- VU le décret n° 82.390 du 10 mai 1982 modifié relatif aux
pouvoirs des préfets de région, à l'action des services et
organismes publics de l'Etat dans la région et aux décisions
de l'Etat en matière d'investissement public ;
- VU le décret n° 84.1006 du 15 novembre 1984 relatif au classement
parmi les monuments historiques et à l'inscription sur
l'inventaire supplémentaire des monuments historiques ;
- VU le décret n° 84.1007 du 15 novembre 1984 instituant auprès des
Commissaires de la République de région une commission
régionale du patrimoine historique, archéologique et
ethnologique ;
- VU l'avis de la commission régionale du patrimoine historique,
archéologique et ethnologique de la région d'Ile de France
entendue en sa séance du 1er octobre 1992 ;
- VU les autres pièces produites et jointes au dossier ;
- CONSIDERANT la qualité de cet immeuble construit dans la dernière
décade du XVIIIème siècle et de la rareté de ses décors
intérieurs de l'époque Directoire ;
- SUR proposition du secrétaire général de la préfecture de la
région d'Ile de France ;

A R R E T E

ARTICLE 1er - Sont inscrits sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques les façades et toitures sur rue et sur cour ainsi que tous les décors intérieurs de l'immeuble sur rue sis 39, rue des Petits-Champs à PARIS 1er situé sur la parcelle n° 30 d'une contenance de 3 a 16 ca, figurant au cadastre Section AW et appartenant à la Société Financière Immobilière Française (SFIF), SARL fondée en 1968, immatriculée au registre du commerce sous le numéro B 682034285, ayant son siège social 154, bld Haussmann à PARIS 8ème et pour représentant responsable M. Jean TECHENET, gérant, demeurant 29, avenue de Friedland à PARIS 8ème.

Cette société en est propriétaire par acte du 20 décembre 1990 passé devant Maître SEDILLOT, notaire à PARIS 10ème et publié aux hypothèques de PARIS le 21 décembre 1990, volume 1990 P n° 9561.

ARTICLE 2 - Le présent arrêté, dont une ampliation certifiée conforme sera adressée sans délai au Ministre d'Etat, Ministre de l'Education Nationale et de la Culture, sera publié au bureau des hypothèques de la situation de l'immeuble inscrit et au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Ile de France.

ARTICLE 3 - Il sera notifié au préfet, Secrétaire général du département de Paris, au maire de PARIS, et au propriétaire, intéressés, qui seront responsables, chacun en ce qui le concerne de son exécution.

Fait à PARIS, le **31 DEC. 1992**

Pour le Préfet de la Région d'Ile-de-France,
Préfet de Paris et, par délégation,
Chef du Bureau du Cabinet
des Affaires Régionales,



Pour le Préfet de la Région d'Ile-de-France
Préfet de Paris,
et par délégation,
Le Préfet, Secrétaire Général,

Bruno FONTENAIST